



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11.02.2026

## Vers une régulation des “zones grises de l’information”

Avec mes collègues, Agnès Evren et Laurent Lafon, j’ai été nommée **rapporteuse de la commission d’enquête sur les zones grises de l’information**.

Cette commission d’enquête vise à combler un vide et à s’intéresser aux acteurs qui créent des **contenus à caractère informationnel dans l’espace numérique**. Aujourd’hui, ils **échappent à toute régulation** si bien que ces contenus peuvent faire l’objet de biais substantiels et être **trompeurs pour le public** -sponsoring déguisé, contreparties non mentionnées, placements de produits etc.

Ce sujet revêt donc une importance aigüe à l’heure où de plus en plus de citoyens, singulièrement les jeunes, **s’informent via les plateformes et réseaux sociaux**. C’est une question **d’honnêteté et d’indépendance de l’information, de préservation de l’intégrité du débat public** et de **protection de notre démocratie**.

Pour ma part, cette commission d’enquête s’inscrit dans la continuité des travaux que je mène : **proposition de loi sur l’indépendance des médias et la protection des journalistes, sauvegarde et avenir de l’audiovisuel public, régulation des plateformes numériques et contribution à l’écosystème médiatique traditionnel**. C’est un enjeu de **souveraineté** décisif.

### CONTACT :

 01.42.34.15.22

 sylvie-robert.fr

 15 rue de Vaugirard - 75291 Paris Cedex 06

